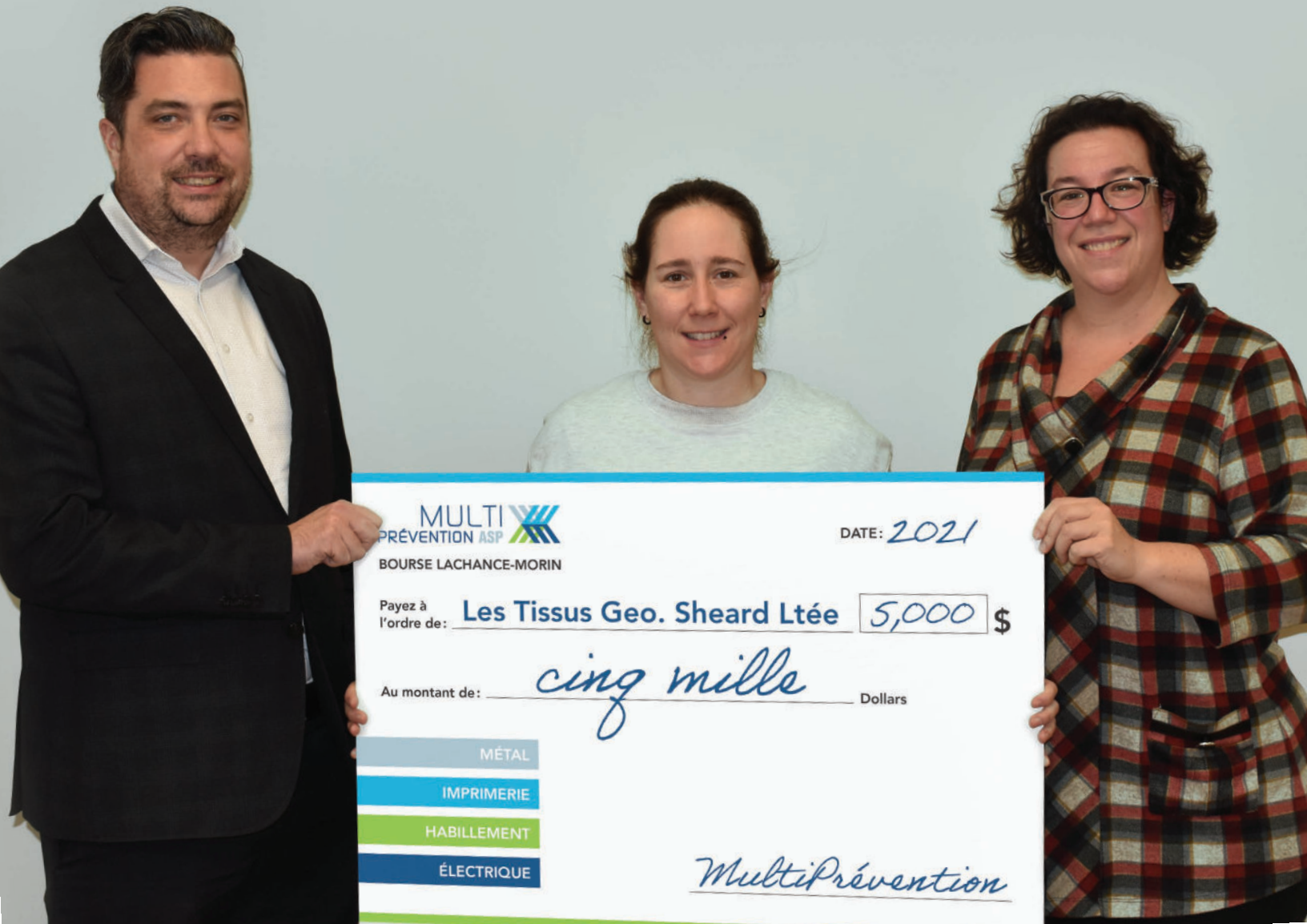




2021

**RAPPORT
ANNUEL**

Récipiendaire de la Bourse Lachance-Morin 2021



MULTI
PRÉVENTION ASP
BOURSE LACHANCE-MORIN

DATE: 2021

Payez à l'ordre de: **Les Tissus Geo. Sheard Ltée** 5,000 \$

Au montant de: *cing mille* Dollars

MÉTAL

IMPRIMERIE

HABILLEMENT

ÉLECTRIQUE

MultiPrévention

Contenu

3 Association

3 MultiPrévention

4 Associations membres

5 Conseil d'administration

6 Mission

6 Vision

6 Clientèle

6 Valeurs

7 Fonctionnement

8 Équipe

9 Message des coprésidents

11 Rapport du trésorier

13 Mot de la directrice générale

15 Bilan des réalisations

Association

En 1985 est née d'une entente entre les associations patronales et syndicales représentant son secteur économique l'Association sectorielle paritaire pour la santé et la sécurité du travail pour le secteur de la fabrication de produits en métal et électriques. Depuis, l'Association a grandi et a intégré en 2010 le secteur de l'industrie de l'habillement puis en 2016 celui de l'imprimerie et activités connexes.

En janvier 2021, le secteur du textile et de la bonneterie a rejoint MultiPrévention.

En plus de 35 ans d'existence, MultiPrévention a offert et continue d'offrir aux employeurs et aux travailleurs des secteurs regroupés qu'elle représente, des services de :

- + Formation
- + Information
- + Conseil et assistance technique
- + Recherche

MultiPrévention est une référence incontournable en prévention des lésions professionnelles pour le secteur manufacturier au Québec.

Associations membres

Les associations membres sont celles qui ont signé l'entente constitutive de MultiPrévention.

Associations patronales

Association de la construction du Québec (ACQ)

Industries des systèmes électroniques du Québec (ISEQ)

Alliance québécoise des imprimeurs et des fabricants d'emballage (AQIFE)

Électro-fédération du Canada (EFC)

Institut canadien de la construction en acier (ICCA)

Institut d'acier d'armature du Québec (IAAQ)

Institut des manufacturiers du vêtement du Québec (IMVQ)

Regroupement SST des employeurs du textile et de la bonneterie

Associations syndicales

Association – internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA)

Centrale des syndicats démocratiques (CSD)

Fédération démocratique de la métallurgie des mines et des produits chimiques (CSD)

Fédération de l'industrie manufacturière (CSN)

Fédération nationale des communications (CSN)

Syndicat des métallos (FTQ)

Teamsters/Conférence des communications graphiques 555 M (FTQ)

Unifor, section locale 145 (FTQ)

Union des employés et des employées de service, section locale 800 (UES)



Conseil d'administration 2021

Partie patronale

Sandra-Lucie Caron
Institut canadien de la construction en acier (ICCA)

Marie-Pier Denis
Industries des systèmes électroniques
du Québec (ISEQ)

Steven Geavry
Regroupement SST des employeurs du textile et
de la bonneterie (RSETB)

Karine Gibeault
Électro-fédération du Canada (EFC)

Julie Lefebvre
Électro-fédération du Canada (EFC)

André O. Morin
Institut d'acier d'armature du Québec (IAAQ)

Sylvain Parisien
Coprésident
Association de la construction du Québec (ACQ)

Anne Isabelle Pedro
Alliance québécoise des imprimeurs et
des fabricants d'emballage (AQIFE)

Danny Sorrentino
Institut des manufacturiers du vêtement
du Québec (IMVQ)

Partie syndicale

Louis Bégin
Fédération de l'industrie manufacturière
(CSN)

Christian Bilodeau
Trésorier
Association internationale des machinistes
et des travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA)

Annick Charette
Fédération nationale
des communications (CSN)

Daniel Cloutier
Unifor (FTQ)

Guy Gaudette
Syndicat des Métallos (FTQ)

Pierre Gauthier
Teamster CCG 555M

Martin Laberge
Syndicat des Métallos (FTQ)

Claude St-Marseille
Coprésident
Union des employés et des employées
de service, Section locale 800 (UES)

Denis Vigneault
Centrale des syndicats démocratiques (CSD)

Mission

Être un leader et un agent multiplicateur en prévention en offrant à notre clientèle des produits et services de qualité en santé et sécurité du travail dans une démarche paritaire.

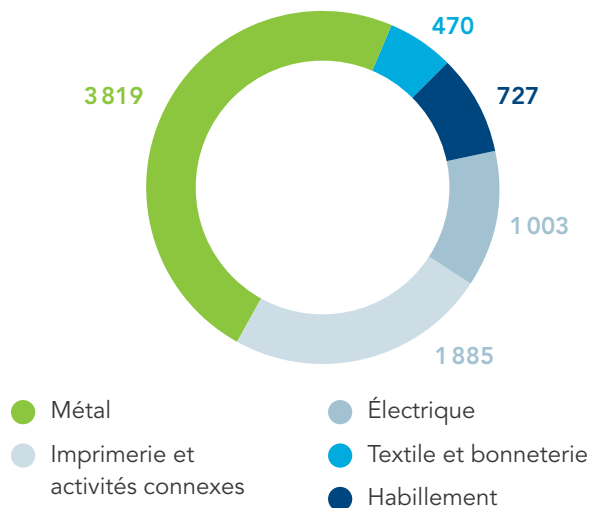
Vision

Devenir une organisation agile qui se distingue par son approche paritaire, reconnue pour son expertise dans le secteur manufacturier et sa capacité à offrir des services clés à ses clients partout au Québec, tout en étant à même d'anticiper l'évolution de leurs besoins en prévention des lésions professionnelles.

Clientèle

MultiPrévention dessert une clientèle variée issue du secteur manufacturier. Ses membres proviennent des secteurs économiques de la fabrication de produits en métal et électriques, de l'habillement, de l'imprimerie et activités connexes ainsi que du secteur du textile et de la bonneterie.

Nos 7 904 entreprises sont réparties comme suit :



Environ 150 000 travailleurs oeuvrent dans ces entreprises

Valeurs

Le paritarisme

Le paritarisme est un engagement commun des travailleurs et des employeurs ainsi que de leurs associations envers la prévention des lésions professionnelles.

L'engagement à développer l'autonomie

L'engagement à développer l'autonomie consiste à accompagner et outiller les employeurs et les travailleurs pour accroître leurs compétences en santé et sécurité du travail afin de favoriser la prise en charge en prévention.

La collaboration

La collaboration, c'est la mise en commun de nos expertises et compétences avec celles de nos clients afin de résoudre efficacement les problèmes identifiés.

Le respect

Le respect s'exprime dans la considération que nous accordons à l'égard des personnes qui sollicitent nos services. Nous intervenons avec courtoisie, en toute confidentialité et nous respectons nos engagements.

Le pragmatisme

Le pragmatisme, c'est de favoriser une approche terrain. Les solutions proposées se veulent concrètes, pratiques et surtout, adaptées aux besoins du client et à la réalité de l'entreprise.

L'accessibilité

L'accessibilité, c'est de desservir les entreprises de nos secteurs, partout au Québec. C'est aussi de savoir s'adapter pour maintenir notre offre de service même en période de pandémie.

L'excellence

L'excellence, c'est la combinaison de l'ensemble de nos engagements : c'est intervenir en entreprise sur une base paritaire avec le souci de travailler en mode collaboratif à trouver des solutions concrètes et efficaces pour remédier aux problèmes en santé et en sécurité du travail. Le tout réalisé en toute confidentialité, dans le respect des personnes, de nos standards et des règles de l'art.

Fonctionnement

Assemblée générale

L'assemblée générale est constituée de 170 délégués:
85 représentants syndicaux et 85 représentants patronaux.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de 18 membres:
9 représentants syndicaux et 9 représentants patronaux.

Il exerce tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale, sous réserve des dispositions législatives qui l'encadrent:

- *Loi sur la santé et la sécurité du travail;*
- *Règlement sur les associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail;*
- Règles budgétaires à l'intention des ASP.

Au cours de 2021, des comités de travail paritaires se sont réunis pour soutenir le conseil d'administration dans ses fonctions:

Comité de gouvernance, d'éthique et de gestion des risques

MEMBRES PATRONAUX
Sylvain Parisien
Marie-Pier Denis

MEMBRES SYNDICAUX
Claude St-Marseille
Christian Bilodeau

Comité de placements

MEMBRE PATRONAL
Louis Arsenault

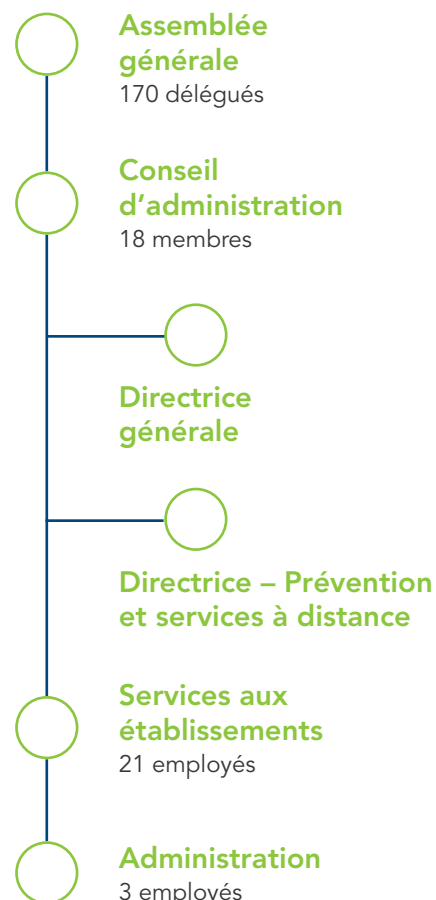
MEMBRE SYNDICAL
Claude St-Marseille

Comité de négociation de la convention collective

MEMBRE PATRONAL
Sylvain Parisien

MEMBRE SYNDICAL
Claude St-Marseille

Organigramme



Équipe

Administration

Nathalie Laurenzi
Directrice générale

Josette Boulé
Directrice – Prévention et services à distance

Julie Dufresne
Adjointe à la direction

Monique Laguë
Agente au soutien administratif
Volet documentation

Johanne Jacob
Agente au soutien administratif
Volet formation

Information

Denise Laganière
Conseillère en communication

Johanie Cloutier-Demers
Conseillère en communication

Conseillers en gestion de la prévention

**Mario Vézina,
Mathieu Fortier-Roberge et
Raphaël Rivard**
Québec - Rive-Nord de la Mauricie-
Centre-du-Québec Saguenay-
Lac-St-Jean - Bas-St-Laurent -
Chaudières-Appalaches

Sandra Tremblay et Mila Gomez
Montérégie - Rive-Sud de la
Mauricie-Centre-du-Québec -
Montréal - Abitibi - Gaspésie et
Îles-de-la Madeleine

Joanie Bouchard et Denis Lavoie
Laval - Laurentides - Lanaudière

Dany Mailloux et Vicky Gaëtan
Montréal - Outaouais - Côte-Nord

Julie Gaudin et Marc Bessette
Montérégie - Estrie - Montréal

Conseillers techniques

MULTIDISCIPLINAIRE

Caroline Godin
Ventilation - Soudage et coupage -
Chambres de peinture

Lise Mallette et Lucie Marcotte
Hygiène industrielle -
Matières dangereuses

SÉCURITÉ DES MACHINES

**Guillaume Côté, Julie Fennety et
Safran Noël Boulet**
Sécurité des machines, cadenassage
et sécurité électrique

ERGONOMIE

**Michel Charland et
Yves St-Jacques**



Message des coprésidents



Sylvain Parisien
Coprésident patronal

Claude St-Marseille
Coprésident syndical

Vous accompagner en prévention

L'année 2021 a marqué un autre moment historique à notre association par l'intégration du secteur du textile et de la bonneterie. Fiers de la mission des associations sectorielles paritaires, nous nous assurons ainsi à ne pas perdre une expertise précieuse acquise au fil des années et à maintenir les services en prévention à ce secteur manufacturier.

MultiPrévention s'inscrit de plus en plus comme étant une référence en prévention pour le secteur manufacturier. Notre planification stratégique 2021-2023 vise justement à bien desservir tous nos secteurs, sans exception. Cette planification demeure alignée sur les orientations de la CNESST qui ont un impact pour nos membres et sur les contraintes sociosanitaires avec lesquelles nous devons continuer de composer.

La *Loi modernisant le régime de la santé et sécurité du travail* a été adoptée le 6 octobre 2021. Diverses obligations seront dorénavant mises de l'avant au fur et à mesure que les étapes prévues pour la mise en vigueur complète de la Loi se concrétiseront. Nous pouvons vous assurer de nos efforts pour que MultiPrévention offre les services nécessaires pour vous accompagner dans cette évolution.

Parmi ces obligations, notons la mise en place pour toutes les entreprises de 20 travailleurs et plus de mécanismes de prévention et de participation reconnus comme le comité de santé et de sécurité, le représentant en santé et en sécurité ainsi que le programme de prévention. Cela tombe bien car MultiPrévention possède, du fait de son fonctionnement paritaire, une grande expérience sur ces mécanismes et pourra vous aider.

Vous pouvez aussi compter pour vous accompagner sur nos 18 administrateurs et 26 employés, toutes et tous dédiés à la cause de la prévention des lésions professionnelles.

En conclusion, malgré tous les nombreux changements des derniers mois, le conseil d'administration veille à ce que MultiPrévention demeure au service de ses membres en les informant, en offrant de la formation et en les accompagnant dans la prise en charge de la prévention dans un contexte en constante évolution. Nous sommes là pour, continuellement, vous aider à prévenir les accidents et maladies professionnelles.

7

Réunions du conseil
d'administration en 2021

5

secteurs économiques
regroupés

18

administrateurs
impliqués

26

employés
passionnés

2021

Rapport du trésorier



Christian Bilodeau
Trésorier

Viser à offrir davantage de services grâce à une gestion efficace du budget

Vous verrez à la présentation du résumé des états financiers de MultiPrévention, au 31 décembre 2021, que nous avons suivi avec diligence le budget de l'Association. Comme nous en avons convenu lors de la dernière assemblée générale, la firme SLBO comptables professionnels agréés a vérifié nos états financiers selon les normes de vérification reconnues. Leur vérification confirme que les états financiers de MultiPrévention reflètent bien la réalité de la situation financière présentée.

La revue des états financiers de MultiPrévention est toujours à l'ordre du jour de chaque séance du conseil d'administration. Nous nous assurons ainsi de veiller à offrir les services de qualité nécessaires à nos membres à prix avantageux. Par exemple, afin d'aider les entreprises encore aux prises avec les éclosions de la COVID-19, nous avons décidé de maintenir sans frais en 2021 comme nous l'avions fait en 2020 toutes nos formations à distance.

Voici en résumé les principales données financières de 2021 :

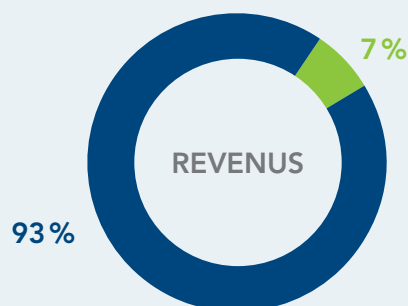
Répartition des revenus

Les revenus de MultiPrévention totalisent un montant de

3 607 400 \$

La cotisation des employeurs prélevée par la CNESST **3 355 000 \$**

Les autres revenus (placements, ventes de produits et services, intérêts) **252 400 \$**



Le taux de cotisation pour 2021 était de **0,040 \$** de cent dollars de la masse salariale

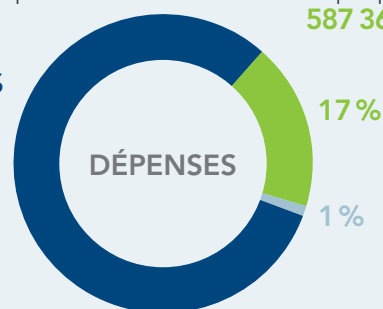
Répartition des dépenses

En ce qui concerne les dépenses, celles-ci s'élèvent à

3 342 263 \$

Les traitements représentent la plus grande part des dépenses **2 730 691 \$**

82%



Le fonctionnement compte pour **587 363 \$**

Les dépenses d'immobilisations s'élèvent à **24 209 \$**

À la suite de l'intégration des activités du secteur du textile et de la bonneterie, nous avons eu à effectuer une radiation d'actifs incorporels pour un montant de 14 237 \$. Nous avons donc terminé l'année 2021 avec un excédent de 250 900 \$ au budget.

Conclusion

Comme par les années précédentes, les résultats financiers témoignent de la bonne santé financière de MultiPrévention. Pour l'année 2021, la CNESST a augmenté pour une seconde fois de 25% à 40% la limite pour conserver et transférer à l'exercice subséquent des surplus d'opérations des ASP. Par conséquent, une somme de 446 171 \$ sera récupérée par la CNESST et mise en réserve pour le secteur de MultiPrévention.

Notre objectif à long terme demeure de pouvoir offrir à nos membres des services de formation et d'expertises de grande qualité, une offre grandissante de services sans frais additionnels ou à faible coût ainsi qu'une cotisation sectorielle raisonnable. On ne pourrait arriver à cet objectif sans une gestion efficace et responsable du budget qui est encadrée par la direction de MultiPrévention et les membres du conseil d'administration.

Mot de la directrice générale



Nathalie Laurenzi
Directrice générale

11 974

participants
à nos activités de formation
et de conférence

PRÈS DE
1 625

entreprises
ont été rejointes par
nos conseillers

PLUS DE
52 000

visites
sur notre site web

PLUS DE
1 800

abonnés
à la section *Mon espace*
de notre site Web

Se transformer pour s'améliorer

Notre équipe, composée de 26 professionnels, a travaillé très fort lors de la dernière année pour offrir à nos cinq secteurs les services nécessaires pour progresser en prévention.

Par conséquent, grâce à ce travail, nous sommes prêts à aider nos secteurs à intégrer les mesures intérimaires de la nouvelle *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail* et à les préparer aux nouvelles obligations en prévention.

La première phase de la Loi, nommée mesures intérimaires, vise à ce que toutes les entreprises soient en mesure de documenter leurs risques. Nous avons développé une nouvelle formation qui facilite l'identification des dangers, l'analyse des risques et la mise en place d'un plan d'action pour les solutions. À la suite de cette formation, nous sommes aussi en mesure d'accompagner les entreprises avec du coaching pour les aider à réaliser ce prérequis essentiel à la mise en place d'un programme de prévention.

Les entreprises de plus de 20 travailleurs devront toutes avoir éventuellement un programme de prévention. Pour celles qui sont désireuses à commencer, nous offrons déjà, à l'aide d'une plateforme numérique, la possibilité de réaliser rapidement un programme de prévention prenant en compte vos risques et de le gérer en ligne.

Pour les entreprises de 19 travailleurs et moins, lesquelles représentent environ 85 % des entreprises de nos secteurs, l'obligation sera d'avoir un plan d'action. Nous offrons ainsi la possibilité de faire un bilan de prévention, lequel mène à un plan d'action et une liste de ressources pour mettre en place les mesures requises. De plus, nous avons sur notre site web de nombreux outils de diagnostic dont l'objectif premier a toujours été de faciliter le travail aux petites entreprises.

La nouvelle Loi prévoit d'étendre la mise en place des comités de santé et de sécurité, ainsi que des représentants en santé et en sécurité du travail ou des agents de liaison, à la majorité des entreprises. MultiPrévention, en tant qu'association paritaire, a toujours préconisé les avantages d'avoir un comité de santé et de sécurité dans le milieu de travail pour prévenir les accidents. À l'instar des mécanismes d'amélioration continue, la participation des travailleurs et de l'employeur est indispensable pour trouver les meilleures solutions, celles qui seront permanentes et fonctionneront pour l'organisation.

Nous avons aussi su nous adapter rapidement selon les aléas de la pandémie afin de maintenir les services en prévention, à distance et en entreprise selon les besoins.

En tout, **10 198 participants** ont suivi nos formations, dont **près de 60%** en utilisant nos plateformes à distance ou en ligne.

En 2021, nos conseillers ont répondu à **2 662 interventions**, une augmentation de 35% comparativement à l'année 2020. Nos webconférences ont encore connu un franc succès avec la participation de près de **400 entreprises différentes** et de **1 649 participants**.

Nous avons aussi continué de communiquer avec nos membres pour les informer des services de qualité auxquels ils ont droit. Nous avons ainsi rejoint **889 entreprises**, soit environ 10% du secteur desservi.

Pour ce qui a trait à notre site web, l'achalandage s'est élevé à **52 993 visites**, une hausse de 24% par rapport à 2020, qui ont entraîné **12 673 téléchargements** de nos publications. Notre section *Mon espace*, strictement réservée à nos membres, est toujours très populaire avec **1 809 membres actifs**. On y retrouve entre autres des outils de diagnostic, des capsules vidéos, des documents adaptables et des supports de formation. Nous avons aussi rejoint mensuellement environ **1 000 membres** abonnés à nos infolettres.

Comme la plupart des entreprises, MultiPrévention a eu à se transformer au cours des deux dernières années afin de multiplier les façons de rejoindre ses membres et d'innover pour aider les entreprises à prendre en charge désormais les exigences plus nombreuses en matière de prévention.

Toutes ces améliorations sont le fruit du travail de l'équipe professionnelle et compétente de MultiPrévention, qui demeure à l'écoute et soucieuse d'accompagner les entreprises à prévenir les lésions professionnelles. Cela démontre bien, qu'ensemble, on y arrive.

Bilan des réalisations

Faits saillants

Voici en quelques chiffres le résultat de nos efforts pour rejoindre nos membres et leur offrir des services de formation, d'information, de conseil et d'assistance technique ainsi que de recherche.

LES SERVICES DIRECTS À LA CLIENTÈLE ONT DEMANDÉ

66 %

du temps de nos ressources.

EN 2021, NOUS AVONS REJOINT

1 625

entreprises distinctes avec l'ensemble de nos services.

Services directs aux entreprises

PROMOTION ET
PRÉSENTATION
DES SERVICES

889

entreprises
distinctes rejointes*

CONSEIL ET ASSISTANCE
TECHNIQUE, FORMATIONS,

420

entreprises
distinctes rejointes*

Services à distance

WEBCONFÉRENCES,
FORMATIONS EN LIGNE ET
À DISTANCE, INFORMATION

810

entreprises
distinctes rejointes*

PARMI CES ENTREPRISES,

832

ont obtenu UN OU PLUSIEURS DE NOS SERVICES en prévention.

*Certaines entreprises utilisent plus d'un service.

Aperçu des interventions et expertises

NOS CONSEILLERS ONT GÉRÉ

2662

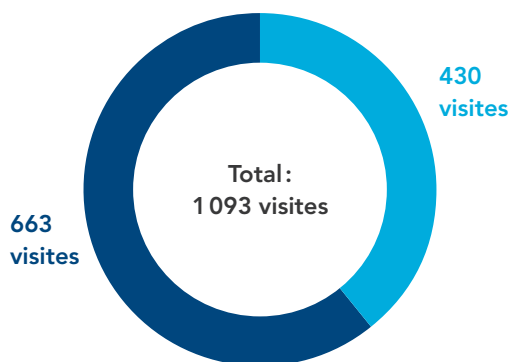
demandes d'intervention

ET EFFECTUÉ

1 093

visites en entreprise

Les conseillers de MultiPrévention ont pour mandat de soutenir la prise en charge de la prévention des lésions professionnelles dans les entreprises. Voici la répartition des services offerts lors des visites en entreprise pour 2021 :



- Services de conseils et d'assistance technique
- Services de formation et de gestion de la prévention

Services de conseils et d'assistance technique

Formations et activités de sensibilisation

Sécurité des machines et cadenassage

Prévention des troubles musculosquelettiques

Sécurité électrique

Ventilation générale et locale

Cabines de peinture

Soudage et coupage

Échantillonnage des contaminants chimiques

Information sur les produits chimiques

Bruit et moyens de le réduire

Prévention des contraintes thermiques

Services de formation et de gestion de la prévention

Formations et séances de sensibilisation

Bilans de prévention

Programmes de prévention numériques

Application des lois, règlements et normes en santé et sécurité

Soutien à l'identification et l'analyse des risques

Soutien à l'identification des priorités d'actions

Soutien aux comités de santé et de sécurité

Enquête et analyse des accidents

Inspection des lieux de travail

Équipements de protection individuelle



Cette année, nous avons offert aux entreprises hors secteurs de se joindre à nos membres lors des sessions de formation en ligne ou à distance moyennant des frais. Quelque **749 participants** ont répondu à l'invitation.

Formations

AU COURS DE L'ANNÉE 2020,

1 369

sessions de formation

ont été offertes aux entreprises par nos conseillers et nos formateurs actifs en entreprise.

AU TOTAL, AVEC L'APPORT DE NOS FORMATEURS ACCRÉDITÉS ET NOS FORMATIONS EN LIGNE OU À DISTANCE, MULTIPRÉVENTION A FORMÉ

10 198

participants

sur diverses thématiques en prévention des lésions professionnelles.

QUANT AUX FORMATIONS À DISTANCE,

292

sessions

ont été organisées pour rejoindre nos membres partout au Québec et

3 994

participants

se sont prévalus de ce service

Parmi nos formations, voici celles qui ont rejoint le plus grand nombre de participants.

Formation

Nombre de participants



Nous offrons maintenant les formations axées sur la conformité aussi en anglais et en espagnol. Ces formations sont le SIMDUT ainsi que l'utilisation sécuritaire du chariot élévateur des palans et ponts roulants.

Nous avons donc formé en anglais 300 participants et en espagnol 125 participants, une hausse de 100% par rapport à l'année 2020 pour nos formations en langue seconde.

*Ces formations aident à rencontrer les priorités dictées par la CNESST à l'intérieur de sa planification stratégique 2020-2023

Formations de formateurs

Dans le cadre de notre engagement à développer l'autonomie auprès de nos membres, nous formons chaque année des formateurs en entreprise sur le SIMDUT 2015, l'utilisation sécuritaire des chariots élévateurs, des ponts roulants, des transpalettes électriques ainsi que des plates-formes élévatrices.

EN 2021, NOUS AVONS FORMÉ

105

nouveaux formateurs en entreprise
ce qui nous porte à

148

formateurs actifs provenant de

99

entreprises.

CES FORMATEURS ONT OFFERT EN 2021

462

sessions de formation et formés ainsi

1 545

employés.



Activités de sensibilisation en entreprise

Les conseillers de MultiPrévention se déplacent aussi en entreprise en région pour offrir des activités adaptées aux besoins exprimés par nos membres notamment dans le cadre de journées ou semaines en santé et en sécurité du travail.

Activité	Nombre de participants
Sensibilisation au SIMDUT 2015	104
Sensibilisation au cadenassage	15
Sensibilisation des opérateurs aux risques machines	8
TOTAL	127



Webconférences

Nous avons remplacé nos activités régionales par un calendrier de webconférences. Ainsi, les participants dans le confort de leur lieu de travail peuvent se connecter pour en apprendre davantage sur des sujets d'actualité en santé et sécurité du travail. Cette formule permet de rejoindre les entreprises de toutes les régions du Québec.

375

entreprises distinctes

de nos secteurs ont participé à ces

14

webconférences

Activité

Nombre de
connexions

La modernisation du régime de santé et de sécurité du travail - Quels sont les impacts pour nos milieux de travail ?	521
Changements réglementaires sur le bruit : soyez prêts pour le 16 juin 2023	204
Prévention des risques électriques : Norme CSA Z462 et nouveau 2021	202
Plan d'action pour implanter un programme de sécurité électrique	127
Élaborer votre programme de sécurité électrique	110
Communiquer comme un leader en SST	85
Choisir ses gants, choisir de bien se protéger	56
Mobilisez vos troupes grâce aux coups de pouce!	56
Culture SST : zéro accident : mission possible!	50
Prévention et entrepreneurs : Quelles sont vos responsabilités ?	50
Comprendre les risques psychosociaux liés au télétravail	49
Oui, c'est possible de se libérer du stress de la Covid-19!	49
Adapter votre programme de protection respiratoire	47
La formation spécifique sur le SIMDUT : ça s'organise	43
TOTAL	1 649





Formations en ligne

Compte tenu du contexte particulier qui s'est continué en 2021 où la distanciation était de mise, nous avons maintenu notre offre de formations en ligne pour soutenir nos membres.

EN 2021

128

entreprises

ont expérimenté la formation en ligne

1 335

participants

ont complété les formations avec succès.

Formation	Nombre d'attestations
SIMDUT 2015	765
Cariste	227
Transport des marchandises dangereuses	119
Utilisation sécuritaire du transpalette	80
Le cadenassage	63
Espace clos	28
Prévenir le harcèlement par la civilité au travail	27
Comprendre le harcèlement psychologique et sexuel pour le prévenir	26
TOTAL	1335

Services d'information et de recherche

Bon nombre d'entreprises ont recours à notre service de recherche d'information par téléphone ou par courriel.

NOUS AVONS RÉPONDU À

960

demandes

d'information sur divers sujets en prévention.

Voici les différentes thématiques pour lesquelles nos conseillers ont offert du soutien aux entreprises.

Thème	Nombre de demandes
Gestion de la prévention	208
Appareils de levage (chariot élévateur et palans et ponts roulants)	158
Gestion des matières dangereuses	101
Hygiène industrielle	72
Sécurité machines	68
Équipements de protection individuelle	47
Cadenassage	39
Ventilation	33
Bruit et contrainte thermique	31
Risques de chutes	31
Covid-19	29
Soudage et coupage	29
Ergonomie	28
Sécurité électrique	24
Chambres de peinture	22
Comité de santé et de sécurité	20
Espace clos	20
Total	960

Services en ligne

L'accès instantané à nos ressources en ligne demeure toujours aussi apprécié pour s'informer et agir en prévention.

LA POPULARITÉ DE NOTRE SITE WEB S'EST ACCRUE.

52 993

visites

par près de

28 386

usagers

qui ont téléchargé

12 673

fois des publications.

La section de notre site web à valeur ajoutée *Mon Espace*, qui est strictement réservée aux membres de notre secteur, s'est aussi bonifiée avec davantage d'information. Nous y retrouvons notamment des formulaires adaptables, des webinaires à visionner en rediffusion ainsi qu'un accès à des questionnaires auto-diagnostic portant sur divers sujets.

L'ADHÉSION À MON ESPACE EST EN CROISSANCE

1 809

membres

une hausse de

14 %

comparativement à 2020

Infolettres et bulletin

Nous communiquons plusieurs fois par année auprès de nos membres pour leur faire part de nos nouveaux produits et services ainsi que des changements qui sont survenus dans le domaine de la santé et sécurité du travail.

NOUS AVONS MAINTENU LA FRÉQUENCE ANNUELLE À

14

infolettres
qui ont été envoyées à

955

abonnés

NOTRE BULLETIN D'INFORMATION EST DIFFUSÉ DEUX FOIS PAR ANNÉE AUPRÈS DE

4 500

membres

BULLETIN VOL. 6, N°2 AUTOMNE-HIVER 2021
MULTI PRÉVENTION

Association provinciale pour la santé et la sécurité du travail, secteur de la fabrication de produits en métal, secteur de la fabrication de produits plastiques, Ministère de l'Éducation, secteur de l'industrie et des services, Ministère de l'Énergie et des ressources.

LA PRÉVENTION AVANT TOUT !

NATHALIE LAURENZI
Directrice générale

Au moment de mettre sous presse, une 4^e vague de la COVID-19 semblait se dessiner en raison du variant Delta encore plus contagieux. Les experts s'entendent pour dire que la vaccination à deux doses est l'unique moyen de diminuer l'effet de cette 4^e vague. On se souviendra qu'au plus fort de la crise, plusieurs entreprises désertées par MultiPrévention ont su tirer leur épingle du jeu en continuant momentanément leurs activités à la fabrication de fournitures médicales. De plus, la majorité des entreprises a consacré beaucoup d'efforts pour mettre en place les mesures sanitaires prescrites par la Santé publique afin d'assurer la santé et la sécurité de leurs travailleurs. Cela mérite d'être souligné.

Par la force des choses, la COVID-19 a hissé la prévention au rang des priorités dans nos milieux de travail tout comme dans notre quotidien.

Les besoins des entreprises désertées par MultiPrévention en matière de santé et de sécurité au travail n'ont pas fait reculer pendant la crise sanitaire de la COVID-19. Bien au contraire. Dans les circonstances, MultiPrévention a su rapidement s'adapter pour assurer la continuité des services offerts à ses entreprises. Nous en avons pour preuve l'implémentation de formations et du service de consultation à distance, la présentation de webconférences en SST ainsi que l'appui à l'offre existante de formations en ligne. Nous avons également mis à la disposition des entreprises un outil numérique visant à faciliter la réalisation de son programme de prévention. Nos conseillers en gestion de la prévention et nos conseillers techniques ont été en mesure de répondre, à distance ou en usure, dans le respect des protocoles sanitaires, à la majeure partie de vos demandes. Tout cela a été rendu possible grâce à la collaboration active des membres de notre équipe, que je tenais tout spécialement à remercier.

La pandémie nous a aussi enseigné à quel point l'agilité de nos organisations est cruciale en temps de crise.

Soyez assurés que nous continuons à suivre pour vous les développements sur la pandémie et tout autre changement susceptible d'avoir une incidence sur vos activités, comme la nouvelle réglementation sur le bruit.

Mieux anticiper vos besoins en prévention, cela fait partie de notre ADN.

Quelles que soient les circonstances, vous pouvez compter sur nous pour vous soutenir en prévention et être bien informés de vos obligations. Comme entreprise membre de MultiPrévention, savez-vous que vous avez droit à une multitude de services en plus des formations? Communiquez avec nous pour découvrir comment nous pouvons vous accompagner pour faire avancer vos dossiers en prévention: 450.442.7763.

SOMMAIRE

- Pourquoi s'inscrire à la section? Mon espace de notre site web? 2
- Maintenez votre programme de prévention en ligne 3
- Revenez à jour en charge de la prévention au sein de votre entreprise 4
- Vous soutenez en santé et sécurité du travail au-delà de la formation 5
- Nos formations et activités en SST en un coup d'œil 6
- Formations publiques à distance / Webconférences - automne 2021 7
- MultiPrévention emplit son équipe! 8

www.multiprevention.org

Infolettre
Janvier 2021

MULTI PRÉVENTION

Votre association sectorielle paritaire pour la santé et la sécurité du travail

Que faut-il savoir sur les appareils de protection respiratoire ?

Lucie Marcotte,
conseillère technique,
hygiène industrielle
chez MultiPrévention
répond à la question.

2021

Partenariat

Nous avons maintenu nos activités visant à soutenir des travaux de l'IRSST, de la CNESST et d'autres partenaires. L'objectif étant de partager notre expertise en vue d'aider à orienter les efforts de recherche sur des problématiques ayant un impact dans nos secteurs ainsi que de développer des outils ou des formations utiles à nos membres.

Chaque année, MultiPrévention établit sa programmation annuelle en tenant compte des besoins de ses membres et aussi des priorités de la CNESST.

En 2021, nos efforts ont contribué aux priorités de la CNESST en réalisant **1344 de nos interventions** en lien avec les activités suivantes. **Ceci représente 50% de toutes nos interventions en prévention.**

Priorités de la CNESST	Quelques exemples d'activités
Clientèles particulières	Formations offertes en espagnol
Covid - 19	Service d'information et divers aide-mémoires
Risque de chute de même niveau	Formation sur la prévention des chutes
Risque d'être frappé, coincé ou écrasé par un objet ou de l'équipement	Toutes nos formations de la série <i>Utilisation sécuritaire</i> : chariots élévateurs, palans et ponts roulants, transpalettes électriques, plate-formes élévatrices ainsi que la formation sur les palettiers. Cela inclut aussi les formations associées à la sécurité des machines et au cadenassage que nous offrons aux entreprises en plus du service d'assistance technique en entreprise.
Risque d'exposition au bruit	Formation <i>Gérer la réduction du bruit en entreprise</i> ainsi que celle <i>Bien se protéger du bruit</i> . De plus, nous offrons des services d'échantillonnage en hygiène industrielle (sonométrie et dosimétrie).
Risque psychosociaux liés au travail	Nos formations <i>Comprendre et prévenir le harcèlement psychologique et sexuel au travail</i> et <i>Prévenir le harcèlement par la civilité au travail</i> .
Risques ergonomiques	Plusieurs formations dont <i>Manutention et maux de dos</i> ainsi que <i>Travail à l'écran</i> . Ainsi qu'un service d'intervention en ergonomie pour améliorer les postes de travail.
Risques émergents et avérés	La participation à des travaux pour documenter et diminuer l'exposition aux fumées de soudage grâce à l'optimisation des paramètres de soudage et aussi la sécurité sur le laser.

Voici d'autres collaborations avec nos partenaires :

Réseau des ASP

Offre de formations en ligne avec Le Campus.org et les associations sectorielles suivantes : ASP construction, ASP Mines et ASFETM.

Projet d'élaboration d'une formation portant sur l'expérience membre avec les associations sectorielles suivantes ; ASP Construction, Auto Prévention, ASSTSAS.

Les ASP présentent : webconférence de la CNESST sur les changements issus de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail.

Série de webconférences sur la sécurité électrique organisée en collaboration avec l'ASP Construction, Auto Prévention et l'APSAM.

IRSST

- Comité portant sur la manutention avec l'IRSST
- Comité portant sur l'élaboration d'un document pour la sélection des gants avec l'IRSST

CNESST

- Comité d'orientation sur le nouveau projet de règlement sur le bruit avec la CNESST
- Plan d'action sur l'approche 2.0 portant sur la sensibilisation des milieux de travail aux mesures sanitaires associées à la COVID-19 avec la CNESST
- Comité de liaison avec la direction du partenariat de la CNESST





Produits et services

Mises à jour et nouveautés

En 2021, nous avons consacré **7,5%** de notre temps au développement des produits et services.

Formations

☆ NOUVEAU

Formation

- Repérer les dangers pour analyser et maîtriser les risques

☆ NOUVEAUX

Conversion des formations pour être offertes à distance

- Faire preuve de diligence raisonnable en prévention
- Ateliers pour les superviseurs
- Travail à l'écran
- Gérer le bruit en entreprise
- Réunion efficace du comité de santé et de sécurité
- La sécurité et l'inspection des paletiers
- Repérer les dangers pour analyser et maîtriser les risques

☆ NOUVEAUX

Développement de formations en ligne sur notre nouvelle plateforme LMS

- Prévenir le harcèlement par la civilité au travail – secteur manufacturier
- WHMIS 2015

Mises à jour

- Comprendre et prévenir les risques électriques
- SIMDUT 2015
- Gérer le bruit en entreprise

Fiches

☆ NOUVEAUX

- Acheter des chaises de bureau confortables et durables
- Certifier et inspecter les gants diélectriques

Affichettes

☆ NOUVEAUX

- La politesse au travail
- La collaboration au travail
- Le respect au travail
- La civilité au travail

Webconférences

Offertes par nos conseillers

- Adapter votre programme de protection respiratoire
- Choisir ses gants, choisir de bien se protéger
- Communiquer comme un leader en prévention
- Élaborer votre programme de sécurité électrique

Médias

Site web

☆ NOUVEAU

- Conseil SST du mois

Dans la section Mon espace –

Outils de travail et documents adaptables

☆ NOUVEAUX

- Programme de protection respiratoire – adaptable – format word
- Plan d'action – sécurité électrique
- Fiche de planification de la sécurité électrique
- Politique- sécurité électrique
- Permis de travail sous tension
- Grille d'évaluation du programme de sécurité électrique
- Programme de sécurité électrique – adaptable – format word

Mise à jour

- Fiches de cadencage

Outils numériques pour services à distance

- ZOOM
- TEAM
- LiveSTORM
- LMS Uxpertise

Autres

Mise à jour

- Catalogue des formations 2021

POUR UN CLIMAT DE TRAVAIL
SAIN ET HARMONIEUX



La civilité au travail

C'est l'affaire de tous !

Fiche technique
SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

Certifier et inspecter les gants diélectriques



MULTI
PRÉVENTION ASP

Un moyen pour réduire le risque de subir un choc électrique lors de tra à découvert est l'utilisation de gants isolants en caoutchouc recouvert doivent avoir la classe nominale requise en fonction du voltage auquel Cette fiche présente de l'information sur l'inspection et l'entretien protecteurs en cuir.

Fiche technique
ERGONOMIE

Acheter des chaises de bureau confortables et durables



UTILISER DES GANTS CERTIFIÉS

Afin d'assurer la conformité des gants laboratoires agréés. Les gants ne doivent pas être utilisés sans être inspectés avant leur utilisation.

De plus, ils doivent également être inspectés avant utilisation :

- après toute réparation sur la manchette ;
- si les gants isolants ont été gommés ou si les gants ont une anomalie au test diélectrique ;
- si une inspection.

La date de l'examen diélectrique est normale, il est important de la vérifier.

Avant tout travail, il est important de s'assurer que les gants sont inspectés avant leur utilisation.

Une inspection visuelle de l'extérieur par l'utilisateur :

- avant chaque utilisation ;
- après chaque utilisation quand on les enlève ;
- avant de les ranger dans le sac d'emport.

L'inspection visuelle vise à détecter :

- un trou, une perforation, une déchirure ;
- une bulle d'air, des matières étrangères ;
- une altération de la texture, craquelures, gonflement ;
- tout autre dommage pouvant affecter la sécurité.

*La mise en service signifie la date de l'achat.

Une chaise de mauvaise qualité, inadaptée à la tâche ou à la personne, amène les utilisateurs à adopter des postures inadéquates qui peuvent causer de la fatigue. À plus long terme, cette fatigue peut évoluer en maux de dos et en douleur rendant les travailleurs moins performants.

C'est pourquoi le choix des chaises de bureau doit être considéré comme un moyen important de prévention des maux de dos et des blessures. L'achat des chaises pour aller de l'avant est un investissement. Pour que cet investissement soit optimal, des choix avisés s'imposent. Le processus d'achat est complexe, car un seul modèle de chaise ne peut convenir à tous. En effet, les caractéristiques de la chaise doivent prendre en compte l'utilisateur ainsi que les tâches qu'il doit effectuer à son poste de travail.

MULTI Prévention vous propose une démarche en trois étapes pour parvenir à faire un choix judicieux :

1. Préalablement aux modèles auprès de fournisseurs.
2. Faire tester les modèles présélectionnés.
3. Demander aux employés de choisir un modèle de chaise parmi ceux retenus.

ÉTAPE 1

Présélectionner des modèles auprès de fournisseurs

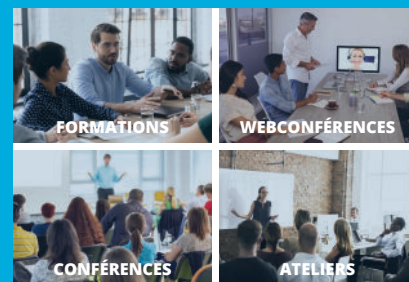
La première étape consiste à choisir auprès de fournisseurs différents modèles de chaises de qualité qui seront testés lors de l'étape suivante. En général, trois modèles différents de chaises représentent un nombre suffisant pour couvrir les besoins de 90 à 95% d'une population de travailleurs. Cependant, il peut être nécessaire de réaliser des essais sur un plus grand nombre de modèles afin d'en retenir au moins trois, lesquels seront offerts au personnel.

CALENDRIER 2022

Formations et activités de sensibilisation en SST



LA PRÉVENTION À VOTRE PORTÉE



Catalogue 2022 Formations et activités de sensibilisation en SST

MULTI Prévention est une association sectorielle partenaire pour la santé et la sécurité du travail des secteurs de la fabrication des produits de métal, électrique, habillement, textile et bois/boiseries, imprimerie et activités connexes.

2021

Récipiendaires des Prix MultiPrévention

2021



GEO-SHEARD



INTERGLOBE



PALARDY



BALLIN



ABB

Au cœur de vos actions en prévention depuis 1985



2405, boul. Fernand-Lafontaine, bureau 150
Longueuil (Québec) J4N 1N7
Tél. : 450-442-7763

979, av. de Bourgogne, bureau 570
Québec (Québec) G1W 2L4
Tél. : 418-652-7682

www.multiprevention.org

 Visitez-nous sur Facebook